



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 564-01-2021

Règlement modifiant le règlement numéro 564-2017, règlement concernant les animaux en vue d'ajouter des dispositions concernant les animaux de ferme

Lors de la séance ordinaire tenue le 17 janvier 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 564-01-2021, règlement modifiant le règlement numéro 564-2017, règlement concernant les animaux en vue d'ajouter des dispositions concernant les animaux de ferme.

Ledit règlement 564-01-2021 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-ET-UNIÈME jour du mois de JANVIER deux mille vingt-deux.

Directeur général et greffier-trésorier
M. Pascal Blais, MAP